

Compte rendu conseil d'école du 10/11/08

Début du conseil d'école à 18h00

Présents : Mme Fabris (Directrice), Mme Foulley, Mme Schmitt, Mme Benedetto, M. Duphil (Professeurs des écoles), Mme Lefeuvre (Maitre E et maître référente de l'école auprès du RASED), Mme Ogis (ATSEM), M. Jannarelli, Mme Jamain, Mme Plagnol et Mme Le Gac (délégués des parents d'élèves), Mr Malardeau (Maire de Prunay en Yvelines), M. Barth (Maire d'Ablis et Président de la CAPY), Mr Desmettre (Maire de Sainte Mesme et vice président de la CAPY) et M. Macé (Délégué Départemental à l'Education Nationale).

Excusée : Mme Grimaud (déléguée des parents d'élèves)
Mme Beaubert maîtresse des CP du lundi

Résultats des élections des parents délégués :

Elus titulaires : M. Jannarelli, Mme Jamain, Mme Grimaud, Mme Plagnol

Elus remplaçants : Mme Martins, Mme Le Gac, M. Gorin

Sur 131 inscrits sur les listes électorales, 69 personnes ont voté.

Les effectifs et les prévisions pour la rentrée 2008-2009 :

GS-CE2 : 9 et 9 soit 18 élèves

CE1 : 20

CP : 19

CM1-CM2 : 12 et 10 soit 22 élèves

L'équipe éducative est constituée de Mme Fabris qui enseigne aux CP et est la directrice de l'école. Elle est remplacée le lundi par Mme Beaubert . Mme Foulley et Mme Schmitt travaillent toutes les deux dans la classe de GS / CE2 aidés par Mme Ogis ATSEM le matin et Bérangère ATSEM stagiaire l'après-midi. Mme Benedetto s'occupe des CM1 / CM2 et M. Duphil enseigne aux CE1.

A titre indicatif, 17 GS devraient arriver à la rentrée 2009 ce qui devrait assurer le maintien de la 4ème classe mais cela reste à confirmer car c'est relativement aléatoire en milieu rural (déménagements...)

Le règlement intérieur :

Un rappel du règlement a été fait avant que celui-ci ne soit voté: Les horaires du portail (8h50, 13h15, 16h25) sont à respecter et pour les sorties des maternelles: les enfants sont remis aux personnes habilitées à venir chercher l'enfant, merci de nous signaler tout changement.

Heures de classe 9h00 / 12h00 et 13h25 / 16h25

Les enfants doivent respecter le personnel de cantine et le calme sous peine de sanction.

Une tenue vestimentaire correcte est exigée à l'école.

Les absences doivent être justifiées et un certificat de non-contagion doit être fourni en cas de maladie contagieuse.

Il est demandé de surveiller régulièrement la tête de vos enfants afin de vérifier s'ils n'ont pas des poux.

Vous pouvez contacter les enseignants ou leur demander un rendez-vous par le biais du cahier de correspondance et les adresses mail des parents délégués ainsi que leur numéro de téléphone sont dans le cahier de correspondance.

Aide Personnalisée aux Elèves et RASED :

Le RASED: Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés prend en charge les enfants qui ont de grosses difficultés d'apprentissages qui perdurent. Le réseau consulte l'enseignant et les parents de ces élèves en difficulté pour établir avec eux un projet personnalisé de réussite éducative(PPRE). Une synthèse avec tous les intervenants auprès de l'enfant est organisée tous les trimestres sous la forme d'une réunion appelée équipe éducative. L'antenne située à Ablis qui s'occupe des enfants de notre école est composée de Madame Françoise Lefeuvre, enseignante spécialisée à dominante pédagogique(maître E), Madame Berthot Murielle, enseignante spécialisée

à dominante rééducative (maître G) et Monsieur Richard Naze, psychologue scolaire. La référente du rased pour notre école est madame Lefeuvre.

L'APE est organisée sur le temps de midi de 12h00 à 12h30 (avec 5 mn de pause) soit deux heures par semaine pour aider les élèves rencontrant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages. Le travail s'effectue en petits groupes de 3 à 4 élèves dont les compétences à renforcer sont ciblées. Le même groupe n'est pris en charge qu'une à 2 fois par semaine pour ne pas leur surcharger le travail. Il a aussi été question d'une demande d'autorisation pour l'année pour tous les élèves pour pouvoir être plus réactif le cas échéant.

La cantine :

La cantine est surveillée par Mme Ogis le midi. Les menus ont été définis le 10/11/08 et ceux-ci peuvent être consultés dans le panneau d'affichage de l'école.

Entre 70 et 75 élèves déjeunent à la cantine.

Le prix du repas est de 3 € 73 (plein tarif) et 3€ 07 (tarif réduit)

L'anglais :

Les langues vivantes sont pratiquées à raison d'1h30 par semaine du CE1 au CM2. Mme Foulley s'occupe des CE2. Mme Benedetto et M. Duphil font un échange de service : Mme Benedetto fait le chant et la découverte du monde chez les CE1 et M. Duphil enseigne l'anglais aux CM1-CM2.

Le projet d'école :

Le projet d'école pour les trois ans à venir est axé sur l'environnement. Cette année, le thème directeur est l'eau et il est mis en oeuvre dans les classes à travers des projets pédagogiques ciblés et devrait être mis en place avec des sorties à la station d'épuration des Vignes et peut-être d'autres sorties qui restent à définir.

Les sorties et le budget caisse des écoles:

Une sortie au cinéma de Saint Arnoult aura lieu pour visionner Madagascar 2 le 16 décembre 2008 à 14h00. Un spectacle de musique latine sera proposé aux enfants dans la salle du Moulin le mardi 2 décembre après midi. Ces deux animations sont financées par la caisse des écoles. Nous avons aussi acheté des jeux pour la classe des GS et aussi les CP, nous avons réabonné les classes à différents mensuels et acheté un poste CD avec le budget de la caisse des écoles.

Les intervenants extérieurs sont :

Nathalie Rehel est l'intervenante EPS. Son activité a repris depuis le 13/10/08 et elle intervient tous les lundis après-midi.

La BCD : une fois par mois le lundi et elle est gérée par Mmes Venel, Mme Grammont, et Mmes Moguez et Vedel. Les dates sont dans le cahier de correspondance de votre enfant.

La piscine a lieu une fois tous les 15 jours à la piscine des Fontaines à Rambouillet le vendredi matin.

Les classes participant à cette activité sont les GS-CP-CE1-CE2-CM2 jusqu'au 23/01 inclus et les GS-CP-CE1-CM1-CM2 jusqu'au 12/06 inclus.

Toute l'équipe pédagogique tient à remercier tous les parents qui nous ont aidés par leur présence ou la confection de gâteaux et les boissons qui ont été apportés en nombre l'après-midi du 24/10/08. Nous remercions également Joël Evrard pour son délicieux jus de pommes fait en direct sous les yeux ébahis des enfants et des adultes.

Les travaux :

Les travaux sont en cours et la classe devrait être livrée sous trois semaines et le reste suivra au fur et à mesure.

Les prochains conseils d'école :

Les prochains conseils d'école auront lieu les mardis 3 mars 2009 à 18h00 et 9 juin 2009 à 18h00 également.

Le marché de Noël :

Le marché de Noël se tiendra le 13 décembre 2008 de 10h30 à 16h00 à la salle du moulin mise gracieusement à disposition par la mairie.

5 à 6 exposants seront présents et un repas froid sera vendu le midi.

Les parents délégués confectionnent de superbes autruches marionnettes qui seront vendues à cette occasion.

La séance a été levée par Mme la Directrice à 19h30.